



DEVENIR

Référent bénévole

Grâce au partenariat entre votre établissement et l'Institut Télémaque, vous avez l'opportunité de devenir bénévole et référent d'un ou plusieurs jeunes de votre établissement pour l'accompagner vers la réussite et l'aider à développer son potentiel !

L Institut Télémaque, passerelle vers la réussite

L'Institut Télémaque accompagne des jeunes de filière générale (de la 5^{ème} jusqu'au bac) ou de filière professionnelle (de la seconde professionnelle jusqu'à la 2^{ème} année de BTS). Il s'agit de jeunes méritants et motivés, scolarisés en établissements prioritaires (REP et REP+). Notre objectif est de leur donner des outils supplémentaires pour réussir.

À travers son programme de parrainage gratuit, chaque jeune bénéficie d'une plus grande ouverture socio-culturelle, d'un soutien dans son cursus scolaire et d'une aide à la construction d'un projet d'études et professionnel à la hauteur de son potentiel.

Des résultats aux examens supérieurs à la moyenne nationale

100%

de réussite au brevet
(vs 89% en moyenne nationale)

77%

de mentions TB au brevet
(vs 36% en moyenne nationale)

100%

de réussite au bac
(vs 91,61% en moyenne nationale)

68%

de mentions au bac
(vs 58% en moyenne nationale)

78% des référents pédagogiques engagés auprès de l'Institut Télémaque estiment que cela leur donne un rôle plus actif dans la lutte pour l'égalité des chances !

SOURCES : Institut Télémaque, Ministère de l'éducation nationale

Institut
Télémaque

www.institut-telemaque.org



ÉGALITÉ DES CHANCES !

En devenant référent pédagogique, vous aurez l'opportunité de développer un lien de qualité avec le jeune, de participer à un choix varié d'activités organisées par l'Institut Télémaque mais également la possibilité de rejoindre une communauté enrichissante de référents engagés en faveur de l'égalité des chances.

« En tant que référent pédagogique, j'établis une relation très enrichissante avec mes filleuls : scolairement, humainement et culturellement. Je les accompagne dans leur réussite scolaire et personnelle. Ce tutorat permet sans aucun doute la prise de confiance, l'autonomie, l'ouverture culturelle. C'est un engagement personnel et quelle belle récompense de les voir s'épanouir au fil des années. »



Rudy Duchesne,

Professeur de SVT et référent pédagogique au collège Guy Môquet de Gennevilliers

VOTRE RÔLE

- Un contact privilégié dans l'établissement pour répondre à ses interrogations, le soutenir dans ses différents choix de filières et d'orientation.
- Une attention particulière à ses résultats et à son comportement pour l'aider à réussir au mieux ses études et atteindre ses objectifs !
- Un échange privilégié (en présentiel ou téléphonique) avec un tuteur du monde professionnel.
- Un encouragement à une plus grande ouverture culturelle en ayant la possibilité de l'accompagner et de lui proposer des sorties culturelles, si vous le souhaitez.

QUAND ?

- Échange avec le jeune une fois par mois dans l'établissement ou à l'extérieur : suivi de la scolarité, discussion concernant son orientation, échange autour des activités proposées par l'association, besoins particuliers, envies de sorties culturelles, etc.
- Échange (présentiel ou téléphonique) avec le tuteur d'entreprise une fois par trimestre pour faire un bilan sur la scolarité du jeune en s'appuyant sur le bulletin scolaire.
- Participation à l'événement régional annuel, un temps de partage pour la communauté Télémaque